

Hypothèse sur les impacts des politiques de la décennie en cours

La décennie 2020-2030 a permis de valider les orientations de l'UE visant à renforcer la souveraineté alimentaire au niveau européen et à celui des territoires. Dans le cadre d'un recul du multilatéralisme, et tandis que les producteurs d'intrants souffrent d'une crise énergétique prolongée, la tendance est à une autonomisation alimentaire de grandes régions et à un retour d'intérêt pour les complémentarités à l'échelle des territoires. Une tendance marquée pour la sobriété alimentaire entraîne une diminution des productions, en particulier pour la viande, et une diversification en faveur de marchés de qualité certifiée. La diversification permet une amélioration de l'état environnemental, l'agriculture est plus économe en intrants mais demande un supplément de main d'œuvre conséquent.



Principales orientations sociétales et économiques en réponse à ces impacts

- Repli des marchés alimentaires mondiaux, mais intégration conséquente au niveau européen, les régions céréalières comme de Centre Val de Loire se rediversifient.
- Les changements de pratiques sont conséquents, avec un développement à grande échelle de l'agroécologie et une diversification des exploitations.

Conséquences sur l'agriculture en Centre-Val de Loire à horizon 2050

Marché de l'agriculture : L'évolution des pratiques alimentaires voit la consommation de viande être divisée par deux, tandis que la consommation de produits végétaux riches en protéines progresse. Plus de 50% des exploitations pratiquent la vente directe. Les circuits courts (AMAP, marchés de producteurs, revendeurs sur les marchés, petits commerçants, restauration collective) représentent 80% de la consommation alimentaire totale. Dans un cadre de contraction du commerce extérieur, les exportations de céréales diminuent. Les IAA régionales se développent et s'orientent vers un approvisionnement plus local, donnant notamment aux grandes cultures un débouché alternatif.

Ecologie et système de production : La surface moyenne des exploitations se réduit avec le regain en Centre-Val de Loire des systèmes de polyculture élevage. Le nombre d'exploitations augmente pour atteindre 65 000. La SAU totale diminue à 1,8 millions d'hectares. Les surfaces irriguées sont limitées en dessous des 300 000 hectares. La consommation d'eau d'irrigation est réduite par les changements de modes de production à environ 250 millions de m³ annuels, dont près de 100 millions de m³ en période estivale. En région Centre-Val de Loire, la diversification se manifeste par une baisse forte des productions en céréales et oléagineux, une hausse pour les fruits et légumes et dans une moindre mesure pour les productions de l'élevage (comme conséquence de la diversification).

Revenu de l'exploitant : Grâce à aux pratiques plus économes en intrants et à l'évolution vers la polyculture élevage, le revenu disponible par exploitation se maintient à 25 000€. ² Les revenus issus de la diversification (agritourisme, transformation à la ferme...) augmentent et le revenu moyen des ménages agricoles progresse légèrement pour atteindre 55 000€. La hausse du coût des intrants est compensée par une baisse de leur consommation. Pour l'élevage, la maîtrise des coûts est assurée par une amélioration de l'autonomie alimentaire et des systèmes plus extensifs. La part dans la main d'œuvre totale (UTA) des actifs agricoles salariés permanents diminue autour de 20%, la part des saisonniers augmente pour représenter 25%. La diversification des productions et la moindre exposition aux marchés mondiaux permet à l'exploitant de bénéficier d'un revenu plus stable.

Attractivité de la filière : L'attractivité de l'agriculture est renforcée ainsi que son image dans la société, grâce à un modèle plus respectueux de l'environnement et mettant plus étroitement en contact producteurs et consommateurs. Le renouvellement est assuré pour moitié en dehors du cadre de la transmission familiale. Le renouvellement est plus qu'assuré. La hausse du nombre d'agriculteurs, qui atteint plus de 60 000 actifs, permet à l'agriculture d'opter pour des pratiques plus intenses en travail.

² Les revenus sont exprimés en euros constants (sans tenir compte de l'inflation).